

ent eux-mêmes soumis au Saint-siège, auquel ils s'étaient adressés pour avoir des prêtres et des évêques, qui les avaient instruits et baptisés. Sur cette contestation, le roi Michel envoya des ambassadeurs à Constantinople, pour y faire décider ce différend par le concile qui s'y tenait en 870. Mais les Grecs se déclarèrent absolument contre le pape, et le patriarche de Constantinople s'attribua la juridiction spirituelle de la Bulgarie; ce que le pape ne put empêcher, à cause de schisme. Depuis ce temps-là les Bulgares sont demeurés constants dans la foi de J.C. et dans la communion des Grecs, quoiqu'ils aient eu des guerres avec les empereurs de Constantinople; mais l'empereur Basile les soumit à l'empire. Ils ne se laissèrent pas néanmoins dans la suite de rétablir leur monarchie, et de se soutenir pendant un assez long temps.

* CEDREN, ZONAR.

BULGARES, hérétiques. ----- dont la secte

le nom comprenaient les Pataréens, les Cathares, les Jovinien, etc.

Ce mot de Bulgares, qui n'était qu'un nom de nation, devint à ce temps-là un nom de secte, et ne signifia pourtant d'abord que ces hérétiques de Bulgarie. Mais ensuite cette même hérésie s'étant répandue en plusieurs endroits, quoiqu'avec des circonstances qui y apportaient de la diversité, le nom des Bulgares devint commun à tous ceux qui en furent infectés.

Les Petrobusiens, disciples de Pierre de Bruis, qui fut brûlé à Saint-Grilles en Provence, les Vaudois, sectateurs de Valdo de Lyon; le reste même de Manichéens, qui s'étaient longtemps cachés en France; les Henriciens, et tels autres novateurs, qui, dans la différence de leurs dogmes, s'accordaient tous à combattre l'autorité de l'église romaine, furent condamnés en 1165 dans un concile tenu à Lombardie dont l'acte se lisait au long dans Roger de Hoveden, historien d'Angleterre. Il rapporte les dogmes de ces hérétiques, qui tenaient, entre autres erreurs, qu'il ne fallait croire que de nouveau testament; que le baptême n'était point nécessaire aux petits enfants; que les maris qui jouissaient de leurs femmes ne pouvaient être sauvés; que les prêtres qui menaient une mauvaise vie ne consacraient point; qu'on ne devait point obéir aux évêques, ni aux autres ecclésiastiques, qui ne vivaient pas selon les canons; qu'il n'était point permis de jurer en aucun cas et quelques autres articles qui n'étaient pas moins pernicieux. Ces malheureux ne pouvaient subsister sans union et sans chef, et ils se firent un souverain pontif, qu'ils appelaient pape, et qu'ils reconnurent pour leur premier supérieur, auquel tous les autres ministres étaient soumis. Et ce faux pontif établit son siège dans la Bulgarie, sur les frontières de Hongrie, de Croatie, de Dalmatie, ou les Albigeois, qui étaient en France, allaient se consulter et recevoir ses décisions.

Keyner ajoute que ce pontif prenait le titre d'évêque